

N°47 - septembre 2012



LE BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DES ALPES-MARITIMES

L'agriculture fait sa rentrée



Je profite de cette édition de septembre pour souhaiter à tous nos lecteurs une bonne rentrée et vous faire partager le niveau d'avancement de nos travaux durant la période estivale.

C'est avec la fête du port de Nice (le 8 septembre) qu'a débuté notre saison de communication. C'est un moment important pour parler aux consommateurs de nos métiers et de nos produits. Fort d'un grand succès populaire, nous avons pu doubler la surface mise à disposition des producteurs. Onze d'entre nous ont participé à cette manifestation festive et offert aux consommateurs locaux et aux touristes un bel aperçu de la qualité de nos productions. De l'avis de tous, le partenariat avec la Cci est à renouveler.

Côté technique, le mois d'août a été le temps de la mise à jour : vous trouverez sur notre site internet, www.ca06.fr, des informations actualisées notamment en matière de protection des cultures et les bulletins de santé du végétal. Le «bulletin du maraîcher» fait son «apparition». Il répond à la demande de nos professionnels en matière de conseils techniques. Nous avons renforcé l'équipe végétale avec un nouveau conseiller qui a une mission d'accompagnement, de recueil des besoins et de mise en relation avec les conseillers plus spécialisés.
Egalement durant l'été nous sommes intervenus auprès des pouvoirs publics pour lever la difficulté liée à l'impossibilité de brûler les rémanents pour les arboriculteurs, viticulteurs et producteurs de feuillage. Nous avons fait valoir le rôle important des agriculteurs dans la prévention des incendies et négocié une dérogation avec les services de l'Etat. Nos arguments ont été entendus.

La rentrée, c'est aussi pour la Chambre d'agriculture, une présence forte sur l'aménagement du territoire et la préservation des espaces agricoles. Nous devons rendre un avis sur 17 PLU. Ils font l'objet d'une fine analyse cartographique et de terrain de la part de nos équipes techniques. Parmi ces dossiers il y a nombre de zones sensibles comme la plaine du Var ....

Enfin, je ne pourrais pas clôre cet édito sans évoquer les dossiers «faune sauvage» et plus particulièrement celui du loup. Les attaques de loup et les dégâts des sangliers ont doublé en quelques mois... La tension est extrême dans nos campagnes. Ce sont des sujets sur lesquels nous travaillons sans relâche. Je partage la détresse des agriculteurs et m'engage à mener toutes les actions possibles pour faire appliquer au plus vite des solutions concrètes, adaptées à notre élevage pastoral.
Nous reviendrons sur le sujet dans un numéro spécial le mois prochain, car nous attendons, dans les jours prochains, des réponses de la part de l'Etat.

Encore une fois, je vous souhaite à tous une très bonne rentrée.

Le Président de la Chambre d'agriculture,
Michel Dessus



Retrouvez les différentes rubriques d'information de la Chambre d'agriculture : www.ca06.fr

au sommaire de ce mois

Les abattoirs temporaires

La Chambre d'agriculture poursuit son investissement et l'accompagnement des projets d'abattoirs temporaires pour l'Aïd.
Cette année encore, nous accompagnons les éleveurs souhaitant développer ce type de structure. Nous faisons régulièrement le point de l'avancée des projets avec la préfecture.
Un dossier de demande d'agrément dans les Préalpes de Grasse a pu être déposé auprès des autorités.
Un autre projet situé dans l'arrière-pays niçois n'a pu être approfondi en raison des difficultés d'accès à l'eau potable et de l'absence d'une réelle volonté de la commune d'apporter une solution à l'abattage par un dispositif temporaire.

Héliportage 2012

La 36ème opération d'héliportage dans les alpages organisée par la Chambre d'agriculture, s'est déroulée du 2 au 5 juillet 2012.
La Région PACA, représentée par Jean-Louis Joseph, Vice-président en charge de l'agriculture, Patrick Allemand, premier Vice-président et Marc Olivier, Président de la commission agriculture, est venue assister au bal de l'hélicoptère au dessus du hameau de Roya.
La région PACA finance cette opération avec la Chambre d'agriculture. Ce partenariat permet aux éleveurs de payer 70 % du coût de la rotation.

Cette opération présente toujours un grand intérêt dans la mesure où de nombreux alpages, notamment dans la zone cœur du Parc National du Mercantour, ne sont pas desservis par des pistes carrossables.

En plus de la nourriture pour les bergers et les chiens, du sel pour les troupeaux, on notera l'héliportage d'une bergerie tunnel, de deux logements de bergers, des tuyaux pour un captage de source et des abreuvoirs. Trois opérations de descente de déchets ont aussi été réalisées au col de la Couillole.



de gauche à droite : Patrick Allemand, Jean-Louis Joseph, Michel Dessus

Chiffres clés 2012

- 82 éleveurs et groupements pastoraux
- 225 rotations
- 36 points d'envol
- 42 rotations pour 18 privés
- 220 tonnes



Rencontre avec la ministre de l'Ecologie

A l'occasion de la fête du nouveau Parc Naturel des Préalpes d'Azur, le Président de la Chambre d'agriculture s'est entretenu avec Madame la Ministre de l'Ecologie et du Développement durable, Delphine Batho, sur la problématique du loup. Il a rappelé que «*la prédation est constante. Les éleveurs utilisent tous les moyens à leur disposition pour protéger leurs troupeaux. Il est urgent d'apporter des réponses et des solutions concrètes*». Madame la Ministre souhaite poursuivre un dialogue constructif et la concertation «*pour parvenir aux meilleures solutions*».
Le sujet devrait être abordé lors des prochaines assises sur l'agro-pastoralisme, envisagées par le ministre de l'Agriculture. La Chambre d'agriculture veillera particulièrement à ce que les revendications des éleveurs du département soient entendues et prises en compte.

Bienvenue à la ferme : un réseau dynamique

Le réseau des Alpes-Maritimes joue la carte du tourisme

Bienvenue à la Ferme des Alpes-Maritimes s'est offert une belle campagne de promotion en communiquant dans *Le Petit Futé* « Côte d'Azur Monaco » avec 3 pages dans la rubrique « *la côte d'azur gourmande* ». Dès le début de l'été, le réseau a communiqué via la page facebook de la Chambre d'agriculture « *et si vous passiez l'été à la ferme ?* ».
A l'automne, Bienvenue à la Ferme participera à l'opération « brin de culture » qui se déroulera les 20 et 21 octobre prochain. Il s'agit de mêler l'art et la culture sur une exploitation, le temps d'un week-end.



Commandez votre PLV !

Pour les adhérents du réseau, nous commandons des sacs, des panneaux, des objets publicitaires. Vous pouvez remplir un formulaire de commande sur le site de la Chambre d'agriculture www.ca06.fr rubrique « bienvenue à la ferme » ou contacter Sylvain Imbert (04 93 18 45 05).



Terres d'Horizon
Bulletin mensuel d'information n° 47 - septembre 2012
Chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes
MIN fleurs 17 - box 85
06296 Nice cedex 3
Tél : 04 93 18 45 00
Fax : 04 93 17 64 04
Directeur de publication : Michel DESSUS
E-mail : ca06@alpes-maritimes.chambagri.fr
Site : www.ca06.fr
Impression : Graphic Service
Dépôt légal : à parution
ISSN : 1962-2899



Une méthode de lutte contre Tuta absoluta en culture de tomate

Au cours du printemps, Tuta absoluta (mineuse de la tomate) était encore présente sur les cultures occasionnant parfois de sérieux dégâts sur les feuilles et dans les fruits.

La lutte contre ce ravageur ne peut se concevoir que par combinaison de plusieurs méthodes à mettre en œuvre simultanément.

La PBI (Protection Biologique Intégrée) donne de très bons résultats avec la mise en place de pièges à phéromones, l'application de *Bacillus thuringiensis* de souches différentes, des lâchers d'auxiliaires parasites (Trichogrammes) et prédateurs (Macrolophus caliginosus)...

Afin d'assurer une meilleure installation des Macrolophus en culture, en l'absence de proies naturelles telles que les œufs ou larves de Tuta ou d'Aleurodes, la Chambre d'agriculture travaille sur des essais d'apport de nourriture favorisant le développement de Macrolophus.

Une expérimentation d'apport de cystes d'*Artémia salina* a été réalisée chez un producteur de la vallée du Var, en situation de production.
Artémia salina est un petit crustacé, capable de produire des cystes (forme de conservation de l'espèce) pouvant, après réhydratation, donner naissance à des larves, parfois même des années après.

En attente de résultats définitifs, nous avons déjà observé qu'un apport préalable de cystes d'Artémia permet à Macrolophus d'augmenter sa présence sur la plante hôte au moment de l'apparition de Tuta.

Les expérimentations continueront afin de préciser les modalités de cette nouvelle technique.



Balnéation des ovins : quelques précautions

Cette méthode traditionnelle de traitements antiparasitaires externes utilise des insecticides classés «médicaments vétérinaires» délivrés par un vétérinaire ou un groupement agréé.

Les précautions d'usages

Se protéger
Porter des vêtements de protection et des gants, éviter d'inhaler le produit, ne pas fumer boire ou manger pendant le traitement, se laver les mains après avoir manipulé les produits et la peau exposée aux projections.

Protéger les animaux
Vérifier les espèces cibles car certains produits sont inadaptés pour les chiens ; vérifier aussi si les produits conviennent pour les jeunes animaux et/ou les femelles gestantes.

Respecter les doses et le mode d'emploi

- pour la première dilution et le rechargement

Le bain doit être rechargé lorsqu'il baisse de 10 à 20% ou selon le nombre d'animaux passés dans le bain.
La recharge est généralement plus concentrée que le bain initial.

- Le temps de bain : 30 secondes à une minute selon les produits avec trempage de la tête une ou deux fois.

Evacuer les eaux résiduelles
Le bain ne peut pas être réutilisé plusieurs fois et il ne se conserve pas. Les produits utilisés sont toxiques pour le milieu aquatique ; ne pas les rejeter à proximité de points d'eau ou de cours d'eau.

Respecter les délais d'attente pour la mise en marché des produits, la durée de conservation, les conditions de stockage. Toutes les conditions d'usage sont détaillées dans la notice qu'il faut lire attentivement.

Optimiser l'application des traitements phytosanitaires

Un bon traitement dépend du matériel d'application, des produits et leurs caractéristiques et de l'utilisateur.

Le matériel

Un bon réglage du pulvérisateur permet d'optimiser votre traitement. Vérifiez la cohérence entre le débit, le nombre de buses, le temps de traitement, en fonction de la surface à traiter.
N'oubliez pas de remplacer régulièrement les buses pour avoir un débit réel à celui affiché !

Le(s) produit(s) utilisé(s) : lisez les étiquettes!

Des conseils sur l'application des produits figurent sur les étiquettes. Les produits ont une durée de vie variable selon la molécule et les conditions de stockage. Les jours entourant la date du traitement influent sur la réussite, surtout pour les molécules dites systémiques où le climat est important dans le transport de la molécule dans le végétal
Les adjuvants peuvent aussi avoir leurs rôles, rétenteurs par exemple pour les herbicides anti-graminées. L'ajout d'adjuvants doit être étudié au cas par cas.
Vous pouvez mesurer la qualité de l'application en intercalant des papiers hydrosensibles dans la culture afin de visualiser le nombre d'impacts de gouttelettes sur le feuillage : il doit être de 50 à 70 impacts au cm² (moins dans certains cas).

L'optimisation des applications sera l'un des thèmes abordés lors de la journée technique de cet automne **« Des méthodes et des produits alternatifs pour diminuer l'impact des traitements phytosanitaires »** qui se déroulera au centre d'expérimentation de la Chambre d'agriculture (13 novembre 2012).


Une nouvelle formation au catalogue, «la conduite de chiens de troupeau»

De l'émergence des besoins à l'offre de formation

La Chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes propose depuis de nombreuses années des stages de formation thématiques ouverts à l'ensemble des agriculteurs et de leurs salariés.

La mission de la chambre consulaire est d'apporter à tous, les informations ou les références permettant de s'adapter à de nouvelles donnes techniques, réglementaires, économiques, sociales ou environnementales.

Se former, c'est se donner les moyens de mieux comprendre pour mieux agir

Afin d'améliorer l'offre de formation professionnelle, la Chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes s'engage sur cinq axes majeurs de la démarche qualité formation de nos chambres consulaires :

- Des formations adaptées à vos besoins et à vos projets (entrevue témoin, questionnaire, analyse des besoins),
- Des dispositifs et des méthodes appropriés aux actifs et futurs actifs agricoles (méthodes actives, mises en situation, études de cas, visites d'exploitation),
- Un responsable de stage garant de la formation (interlocuteur privilégié de chaque participant),
- Des formations, des intervenants experts dans leur domaine de compétence,
- Une information importante sur notre offre de formation (catalogue, lettre d'information, tract, affiche, site internet de la Chambre d'agriculture).

De l'émergence des besoins à la démultiplication des formations....

La Chambre d'agriculture procède de façon déterminante au repérage des besoins et des préoccupations des agriculteurs. C'est le travail engagé par le service formation, avec le soutien financier du Conseil général des Alpes-Maritimes et de la Métropole de Nice Côte d'Azur.

L'analyse des besoins permet d'identifier des problèmes ou des projets pour lesquels il est nécessaire de mobiliser de nouvelles compétences ou de progresser sur un point particulier.

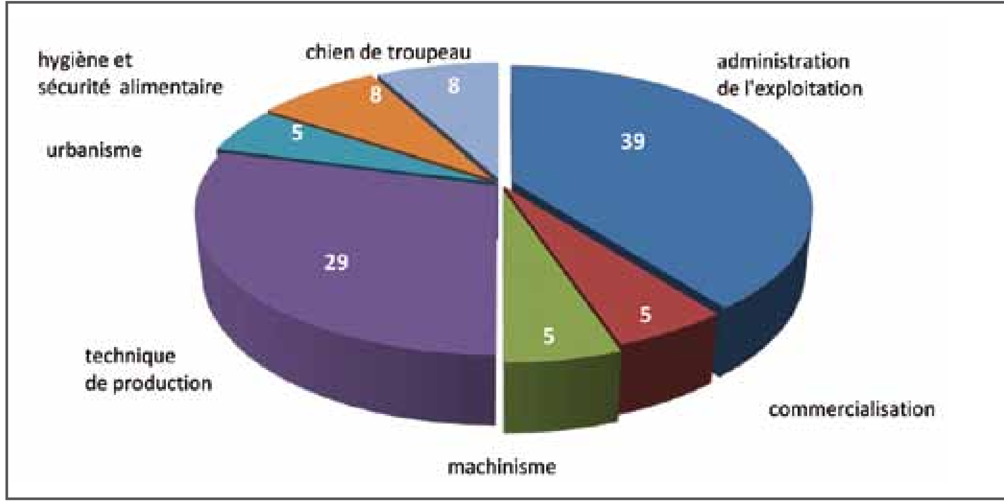
Le besoin en formation, c'est l'écart entre les compétences existantes et les compétences nécessaires au développement de votre entreprise.

Quatre types de besoin en formation

- Besoins liés à l'activité même de votre exploitation (nouveau matériel, gamme de produit),
- Besoins liés à des obligations (réglementaires, sociales, hygiène, sécurité),
- Besoins issus de projets de changement d'organisation,
- Besoins nés de l'évolution des métiers et de la gestion des âges (départs à la retraite, difficultés de recrutement).

Les besoins de formation exprimés par les agriculteurs, premières tendances

En production animale

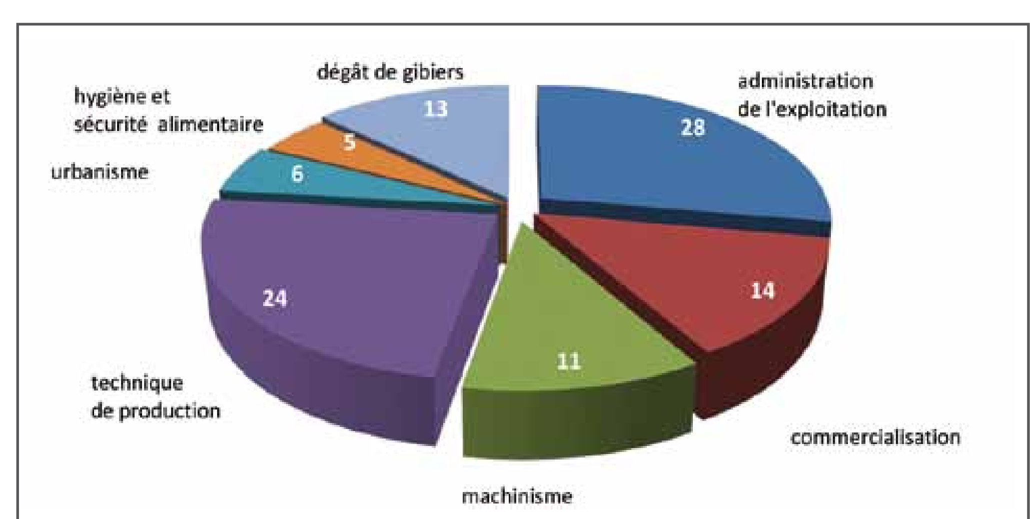


Cette enquête, initiée depuis le mois de janvier 2012, est menée en continu auprès des agriculteurs.

Ces premiers résultats sont issus de 52 enquêtes. 71 % des producteurs interrogés ont moins de 40 ans.

Ces graphiques montrent que l'administration et la gestion de l'exploitation sont ressenties comme indispensables.
La Chambre d'agriculture a anticipé ce besoin en proposant depuis 2011, 2 sessions par an sur la maîtrise des outils de gestion.

En production végétale



administration de l'exploitation : juridique, bureautique, gestion & comptabilité

commercialisation : vente et communication

techniques de production : itinéraires culturaux/alimentation, aménagement et construction de bâtiments, irrigation

Enquête réalisée avec le concours financier de la métropôle Nice Côte d'Azur et du Conseil général dans le cadre de l'émergence de projets.

Formations 2ème semestre 2012,

Inscrivez-vous,

en ligne, www.ca06.fr ou en envoyant le bulletin d'inscription à la Chambre d'agriculture.





Des compétences individuelles renforcées....

La formation permet d'acquérir et de renforcer les compétences des agriculteurs mais aussi de les conseiller...
La formation produit un impact individuel que ce soit sur le plan de la réflexion, des échanges, des innovations, de la prise d'autonomie, ou bien du professionnalisme.
La formation fait progresser les agriculteurs techniquement et économiquement, elle améliore l'outil de travail qu'est l'exploitation agricole.



Le barême des productions : premier semestre 2012

	Prix	Volume	Commentaires
plantes en pot	+	=	Le Phalenopsis prend de plus en plus d'importance dans les ventes, plante, non produite dans le département. La concurrence italienne, en hausse ces dernières années, semble se stabiliser.
fleurs coupées	+	=	Une demande soutenue, à l'exception d'un pic d'apport en avril ayant entrainé quelques difficultés d'écoulement.
maraîchage	= +	=	Progression des salades (+22%) et de la courgette fleur, (+17%). La fraise «standard» évolue (+9%). Les autres cultures sont stables. (Prix MIN Nice)
oléiculture huile olives et pâte d'olive	= +	-	Malgré une belle floraison, 2011 est une petite récolte en huile car les conditions climatiques n'ont pas favorisé la nouaison, d'où une baisse de la production d'huile dans un contexte de stock assez faible. De petits volumes permettent le maintien des prix.
ovin	=	=-	Au moment des mises bas, le froid printanier a accru la mortalité des agneaux dans certains élevages à cause de la mauvaise ambiance des bâtiments. Les fêtes pascales précoces n'ont permis de vendre que peu d'agneaux. Les éleveurs attendent une meilleure valorisation des agneaux mâles pour la fête de l'Aïd pour fin octobre.
bovin	=	=	La vente directe poursuit son développement. Mais dans un contexte économique morose, les consommateurs restreignent leur achat de viande bovine.
caprin	=	=	Les produits de qualité trouvent leurs marchés. Les prix se maintiennent dans un contexte national pourtant très tendu.
aliment	=+	-	Grâce aux bonnes pluies, la pousse de l'herbe situe l'année comme «normale», selon AGRESTE. Les cours du foin sont pour l'instant inférieurs à ceux de l'an passé, -15%, sur les cotations «foin de Crau» à fin juin. Les cours actuels élevés du soja et des céréales laissent craindre une hausse future du prix des concentrés.
agrotourisme (gîte de France)	=	=+	Ce printemps est comparable à l'an passé avec un bon mois de mai grâce aux étrangers. Pour cet été, on s'attend à une légère progression. Cette stabilité cache les effets de la crise, qui nécessite un effort commercial plus important avec une clientèle plus exigeante.

La rubrique juridique

Elections aux Chambres d'agriculture 2013



En janvier 2013, le monde agricole élit, pour 6 ans, ses représentants aux plans départemental, régional et national.

Les nouveautés 2013

Mixité pour tous les collèges et tous les scrutins. Chaque liste de candidats devra comporter au moins une femme par tranche de trois candidats.

Mode de scrutin dans les collèges «chefs d'exploitation» et «salariés» des Chambres départementales :
Les membres de ces collèges sont élus selon un scrutin proportionnel majoritaire. La liste arrivée en tête obtient la moitié des sièges. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle. A partir des élections 2013, les attributions des sièges restants seront répartis au plus fort reste et non plus à la plus forte moyenne.

Collège des propriétaires bailleurs
Tout exploitant agricole, s'il le souhaite, peut demander à voter dans le collège des propriétaires bailleurs. Attention, il ne votera pas dans le collège 1.

Chambre régionale d'agriculture, élection au suffrage direct des membres des collèges «chefs d'exploitation» par «fléchage» sur les listes départementales, avec un siège supplémentaire à la liste arrivant en tête.

Consultation des listes provisoires
les listes provisoires sont consultables dans chaque mairie, à la DDTM, à la Préfecture et à la Chambre d'agriculture jusqu'au 16 octobre.



La gestion des déchets verts agricoles : une dérogation pour certaines productions

Par principe, tout brûlage des végétaux est interdit.

En mai 2012, la Préfecture a réuni une commission d'experts pour élaborer le nouvel arrêté préfectoral de réglementation sur le brûlage des déchets verts. Lors de cette réunion, la Chambre d'agriculture a insisté pour obtenir une dérogation du brûlage des bois de tailles des cultures présentes dans notre département.

Par dérogation, le brûlage est autorisé du **1er octobre au 30 juin** aux conditions suivantes (arrêté du 19 juin 2012) :

- il est autorisé uniquement de 5 heures à 11 heures du matin
- il ne doit pas avoir lieu en cas de vent supérieur à 40 km/h
- les végétaux incinérés doivent être secs
- les foyers doivent être à proximité de points d'eau et ne doivent pas se trouver à l'aplomb des arbres
- les entassements de végétaux doivent respecter des règles de gabarit
- les foyers doivent rester sous surveillance constante et être noyés au plus tard à 11 heures du matin



Cet arrêté vient préciser la circulaire du 18 novembre 2011 qui pose le principe de l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts ménagers, municipaux, agricoles, des entreprises d'espaces verts et paysagistes. Désormais, l'écobuage des déchets agricoles est interdit, sauf pour ceux issus de l'arboriculture (oliviers, vigne, mimosas et autres arbres fruitiers, horticulteurs).





Jean-Claude Boucaud, *directeur de l'établissement « Pôle Vert d'Azur » à Antibes*

Spécialisé dans l'horticulture et le paysage, le pôle de formation Vert d'Azur comprend 4 centres :

- le lycée de 20 classes et 550 élèves et étudiants
- le Centre de Formation pour Apprentis avec plusieurs annexes (1500 apprentis dont 950 sur notre site)
- le Centre Formation Professionnelle pour Adultes (formations diplomantes et qualifiantes)
- l'exploitation horticole, outil pédagogique d'un hectare en surface couverte (plantes en pots et fleurs coupées) et deux hectares de maraîchage et d'arboriculture plein champ. La commercialisation de nos produits s'effectue en partie en vente directe sur le site.

Un partenariat pédagogique avec nos élèves et la Chambre d'agriculture,

Le lien entre la formation et le monde professionnel est primordial, tant pour les jeunes que pour les producteurs. En 2012, nous avons participé au MIN en fête sur le stand de la Chambre d'agriculture, avec un concours de compositions florales réalisées par nos élèves. Fort satisfaits de ce premier « essai », nous souhaitons renforcer notre partenariat sur cette manifestation en proposant à la Chambre d'agriculture, différents projets pédagogiques.

Un partenariat pour développer une agriculture durable,

Suite au Grenelle de l'environnement, notre ministère nous encourage à développer des pratiques agricoles innovantes. Notre établissement a été retenu comme ferme de référence dans le projet DEPHY Ecophyto 2018 plantes en pot, animé par la Chambre d'agriculture.
Notre exploitation modernise ses installations. Nous avons sollicité les connaissances horticoles d'un expert de la Chambre d'agriculture dans la mise en place d'une serre de roses en fleurs coupées.
Nous cherchons aussi à initier des modèles de production dans le cadre de la gestion des effluents. Plusieurs techniques de recyclage des eaux de drainage sont actuellement testées.
La problématique de la gestion de l'eau reste une priorité. Nous étudions un projet de récupération des eaux pluviales pour l'arrosage.

Nous travaillons sur la mise en place de nouvelles productions en feuillage, plantes en pot et fleurs coupées. La Chambre d'agriculture peut nous aider à définir nos essais en fonction du besoin des producteurs ou des évolutions du marché.

Innover dans nos partenariats,

Avec la proximité de l'INRA et du centre d'expérimentation de la Chambre d'agriculture, nous souhaitons travailler pour une meilleure cohérence des projets d'expérimentation en s'appuyant sur des compétences locales. La dynamique de projets initiée sur la thématique « de la plante au paysage méditerranéen » nous a déjà permis de réaliser de nombreuses expérimentations (toiture végétalisée, plantes aromatiques etc).

Pour optimiser notre offre de formations courtes, nous souhaitons travailler avec la Chambre d'agriculture pour élaborer nos modules pédagogiques et répondre ainsi aux besoins de la profession.

Les synergies que nous souhaitons mettre en œuvre en partenariat avec la Chambre d'agriculture visent une utilisation pédagogique de nos projets. Le lien avec la profession est aussi un moyen pour nos élèves apprentis et stagiaires de s'insérer dans la vie professionnelle.
www.vertdazur.educagri.fr

Agenda des élus

01 juin	Inauguration «l'Italie à table (**M. Dessus**) - réunion CODERST (**J.P. Clérissi**)
05 et 06 juin	Colloque «abeille et polinisation (**M. Dessus**)
06 juin	Réunion APCA (**F. Varrone**)
07 juin	Bureau Chambre d'agriculture
08 juin	Comité technique SAFER(**J.P. Frère**)
13 juin	Conseil d'administration CFPPA (**M. Dessus**)
14 juin	Commission consultative des marchés (**M. Dessus**)
20 juin	Assemblée générale Groupama (**M. Dessus**)
22 juin	Comité d'orientation transmission & installation (**M. Dessus**)
25 juin	Comité départemental installation (**B. Gabelier**)
26 juin	Session APCA (M. Dessus) - CDCEA (**B. Gabelier**)
28 juin	Réunion «grands prédateurs» (**B. Gabelier**)
29 juin	Assemblée générale SION (**J.P. Frère**)
02 juillet	PLU de Falicon (**J.P. Frère**)
05 juillet	Syndicat horticole du Var (**M. Dessus**)
06 juillet	CODERST (**J.P. Clérissi**)
09 juillet	Comité d'expertise calamités agricoles (**M. Dessus**)
10 juillet	atelier SRCE (**B. Gabelier**)
11 juillet	Comité d'expertise calamités agricoles (**J.P. Frère**)
12 juillet	bureau de la Chambre d'agriculture

MIFFEL : inscrivez-vous

La Chambre organise 2 déplacements au salon MIFFEL à Avignon le mardi 23 et le mercredi 24 octobre. Dans la limite des places diponibles, vous pouvez accompagner nos conseillers agricoles. Contact : 04.97.25.76.45

De nouveaux collaborateurs à la Chambre d'agriculture

Hélène Beretti, Directrice de la Chambre régionale de Corse et de la Chambre départementale de Haute-Corse, a accepté d'assurer, en plus de ses fonctions, une mission de direction, dans l'attente du pourvoit du poste. Nous la remercions et lui souhaitons la bienvenue.
Eric Collin a rejoint l'APCA en tant que sous directeur. Nous lui souhaitons de poursuivre une belle carrière au sein de notre réseau.

De nouveaux collaborateurs,

Nous avons accueilli, en juin, **Dominique Mortolini**, assistante, puis en juillet, **Ivor Sessa**, conseiller spécialisé en maraîchage. Il viendra en appui de l'équipe du pôle végétal pendant 6 mois.

Nous ont quitté aussi,

Emmanuelle Sirben, conseiller Territoires & montagne, a rejoint la Chambre départementale de Vendée, son département d'origine.
Emilie Jaussaud a souhaité ne pas aller au-delà de son contrat, désirant poursuivre son expérience professionnelle dans le privé.
Nous les remercions pour leur travail.

Fête du port de Nice, entre Terre et Mer



La Chambre d'agriculture a organisé sur son espace, une dégustation de produits locaux avec 11 producteurs.
La fête du port, organisée par la CCI, est une fête très attendue des niçois et a accueilli 45 000 personnes.